

ENTREPRISES

Marques: L'agroalimentaire en pôle position

• 34% des créations d'entreprises concentrées dans le Grand Casablanca

• Croissance des brevets marocains à l'international

LES marques gagnent du terrain. L'on ne compte pas moins de 6.166 dépôts en 2014... En effet, les demandes d'enregistrement de marques ont inscrit un chiffre-record par rapport aux 5 dernières années, sur un total de 11.709 demandes. Les aliments d'origine végétale y sont les plus représentés avec une part de 16%, contrairement aux aliments d'origine animale (5e place) qui n'ont que 10% des parts. Les activités liées à la publicité, l'import et l'export, suivent avec 15%. Les cosmétiques sont à 12%. Mais ce qui est surprenant, c'est que la

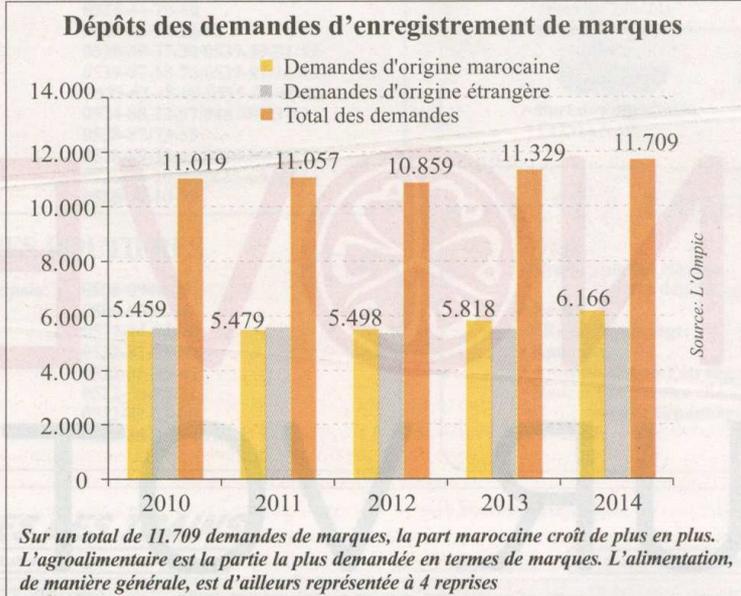
quatrième place revient à l'éducation et la formation qui affiche 11%!

Mondialement, le Maroc commence à se faire une notoriété dans le Global

dépôts en 2014. Parallèlement, 743 demandes d'origine étrangère ont été enregistrées! Les centres de recherche sont évidemment les plus demandeurs, suivis des entreprises marocaines avec 36% des demandes, des personnes physiques et des universités avec 9%. Tout de même, «le Maroc note de bons résultats, notamment à propos de la propriété intellectuelle, par rapport au reste de la région», explique Adil El Maliki, directeur général de l'Ompic.

Autre indicateur positif: la création d'entreprises. L'année 2014 a aussi enregistré un record, avec 66.770 dépôts de noms commerciaux relatifs aux intentions de création d'entreprises, soit près de 6.000 de plus que l'année précédente. L'évolution de 10% est notamment attribuée à la participation massive de certains secteurs. Les services viennent en tête avec 42% des parts, le BTP avec 31%. Le commerce arrive en troisième avec 20% et l'industrie avec 5%. Cependant, certaines régions ne suivent pas le même rythme. En effet, le nombre de création d'entreprises (35.614 en 2014 et 24% de croissance en 5 ans), ne se développe pas de la même manière dans toutes les régions. Les plus attractives sont sans surprise, le Grand Casablanca (34% des créations d'entreprises), Rabat/Salé/Zemmour/Zaër, avec seulement 12% des créations, s'ensuit Tanger/Tétouan (11%) et enfin Marrakech/Tensift/Al Haouz représentent 9%.

Activités immobilières, BTP, services et autres domaines à forte renta-



innovation index (GII), avec un avancement de 6 places. En effet, de 2014 à 2015, le pays est passé de 84ème à 78e. C'est un chiffre établi par des indicateurs, basés sur 141 économies. Plus précisément, 79 indicateurs ont permis d'évaluer les capacités d'innovation de chaque pays. Si le Maroc en ressort avec de bons résultats, certains indicateurs ne sont cependant pas croissants.

A commencer par la relation université/entreprise. Ce binôme baisse le niveau du pays à la 93ème place sur 141.

Probono, le dernier-né de l'Ompi

L'OFFICE marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic), vient d'annoncer le lancement du programme Probono. Ce dispositif a démarré suite à une décision internationale de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi) et du Forum économique mondial. Il s'agit d'un programme ayant pour objectif de venir en aide aux inventeurs marocains, au niveau des dépôts de brevets. Le lien avec les partenaires internationaux permettra aux futurs inventeurs de déposer un brevet n'importe où dans le monde. Pour rappel, les demandes de brevets d'invention marocains ont évolué de 156%, en 5 ans. Ils sont passés de 23 en 2010 à une soixantaine l'an dernier. □

Pis encore, pour les redevances de la commercialisation de la propriété intellectuelle, le Maroc se retrouve relégué à la 101e place! Malgré une croissance de 12%, de 2013 à 2014, le nombre de dépôts de demandes de brevets d'invention ne relève pas le niveau pour autant. 95ème place en matière de familles de brevets d'invention par habitant et par PIB. Un classement compréhensible au vu des chiffres enregistrés par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic), l'an passé. Pas plus de 400 demandes de brevets d'invention d'origine marocaine ont été

bilité, sont concentrés sur ces zones. Ce qui laisse peu de marge de manœuvre au développement économique des régions reculées. Par ailleurs, les régions de l'Oriental et du Souss/Massa/Drâa ont un nouveau souffle en termes de créations d'entreprises individuelles. D'ailleurs, dans cette catégorie, la zone de Rabat n'entre pas dans les 4 premières régions attractives. □

Sabrina EL-FAÏZ

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com